

LA GRÈVE DES POSTIERS, LA POSITION DE LA C.G.T. ET L'AVENIR DU SYNDICALISME...

La grève des postiers a fait couler beaucoup d'encre. Et, il faut bien le dire, l'événement en valait la peine.

Pour la première fois depuis longtemps, on a pu voir les salariés - en l'occurrence les postiers - faire table rase de tous les préjugés et objections politiques et se dresser comme un seul homme contre le patron, l'État. La «*direction*» communiste de leur fédération, dans ses conseils tendant à éviter la grève, n'a pas été écoutée. Par contre, le *Comité de grève* issu de ce conflit, fut réellement l'expression des intéressés.

Cette grève n'avait pour origine, jusqu'à preuve du contraire, aucun mobile politique et elle constitue, incontestablement, un cuisant échec pour la direction communiste de la C.G.T. car elle démontre que celle-ci, malgré les grandiloquentes déclarations de ses parangons, n'exprime pas, comme elle le prétend, la volonté de l'ensemble des salariés.

Donc, échec communiste, disons nous. Et nous nous en réjouissons. Ce qui ne veut nullement dire que nous nous réjouissons uniquement parce que ce sont les communistes qui ont été mis en échec. Pour nous, ce sont des «*politiciens*» qui ont été mis en échec et c'est là ce qui nous intéresse. Toute victoire du prolétariat sur le patronat où la politique est une défaite pour les adversaires des travailleurs et un pas de plus vers un meilleur devenir. Mais quelle que soit la satisfaction que nous procure cette grève des postiers, elle ne saurait nous empêcher de considérer comment aurait pu se présenter l'événement en d'autres circonstances et quelles sont les conclusions que l'on peut en tirer.

Voyons les choses avec la plus grande impartialité: supposons qu'au lieu que ce soit le parti communiste qui domine la C.G.T., ce soit le parti socialiste. Il est probable qu'en ce cas, c'est le parti de Blum qui aurait freiné l'action alors que celui de Thorez, par contre, aurait poussé à la grève coûte que coûte. Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'intérêt du parti qui prime. Et les combinaisons parlementaires et gouvernementales l'emportent, avec les uns comme avec les autres, sur le triomphe des revendications ouvrières. L'action du mouvement syndical n'est considérée, par ceux-ci, comme par ceux-là, que comme auxiliaire de la lutte politique. Et la grève, si même ce n'est pas dans l'intention des grévistes, a vite fait de devenir une grève politique. C'est pourquoi nous disons plus haut que ce qui nous réjouit dans la grève des postiers, c'est son caractère essentiellement revendicatif. Sa réussite est une preuve de plus que la classe ouvrière peut se passer de chefs et que seule l'action spontanée des masses - aspect typique de la lutte des classes - prouve leur maturité sociale, leur capacité d'improvisation, d'organisation et peut leur assurer le succès.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est encore difficile de définir la position du bureau de la C.G.T. face à ce conflit. Mais peut-on d'ores et déjà conclure du succès remporté par les postiers et de la défaite des dirigeants communistes de la *Fédération postale* que la C.G.T. va connaître un redressement? Il serait, pour le moins, téméraire de l'affirmer. Les communistes ont prouvé depuis longtemps que lorsqu'ils étaient «*en place*», il n'était pas aisé de les en déloger. Et comme politiciens, ils sont assez retors, assez simulateurs et hypocrites pour adopter circonstanciellement toutes les attitudes que pourra commander la situation pour leur maintien aux postes qu'ils ont conquis par l'application de leurs méthodes diaboliques.

Et supposons - simple hypothèse - que la vigilance des syndiqués parvienne à les débarrasser de l'influence néfaste du parti communiste. Ne sera-ce pas au profit du parti socialiste? S'il devait en être de même, quel serait le bénéfice de l'opération pour la classe ouvrière? Après avoir été asservie par un parti ne serait-elle pas domestiquée par un autre? Et ne serait-ce pas faire beaucoup de bruit pour rien?

Certes, poser la question n'est pas la résoudre. Mais au point où en sont les choses on peut se demander

si le mouvement syndical pourra vraiment se redresser au sein de la C.G.T. ou si, pour sortir de l'ornière dans laquelle il est embourbé, il ne sera pas amené, tôt ou tard, à divorcer d'avec cette annexe de l'État qu'est la maison de la rue Lafayette.
